

**DIRECTION GENERALE
ADJOINTE DES RESSOURCES**
Direction des Ressources humaines

DE DELEGATION DE SIGNATURE DE

Madame Adeline LADJEROUD
Cadre socio-éducatif hospitalier
Responsable éducative Accueil d'urgence et centre maternel
Service Départemental d'accueil diversifié enfance
Direction des Offres d'accueil
Direction générale adjointe des Solidarités

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 3221-3,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1^{er} juillet 2021, relative à l'élection du Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté en vigueur portant organisation des Services du Département,

Vu la délibération du Conseil départemental, en date du 1^{er} juillet 2021, relative à la délégation au Président en matière de marchés publics et accords-cadres,

Considérant le recrutement de Madame LADJEROUD, cadre socio-éducatif hospitalier, en qualité de Responsable éducative Accueil d'urgence et centre maternel, au sein du service Départemental d'accueil diversifié enfance, à compter du 1^{er} novembre 2024,

Sur la proposition de Monsieur le Directeur général des services du Département,

ARRETE

- ARTICLE 1 Délégation est donnée à Madame LADJEROUD, cadre socio-éducatif hospitalier, Responsable éducative Accueil d'urgence et centre maternel, à l'effet de signer :
- les correspondances à caractère technique ou éducatif.
- ARTICLE 2 Délégation est donnée à Madame LADJEROUD, à l'effet de signer les ampliations et les copies conformes des actes relevant de ses activités, telles que définies dans l'arrêté d'organisation des services.
- ARTICLE 3 Monsieur le Directeur général des services du Département et Madame le Payeur départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Madame LADJEROUD, et publié sur le site du Département de la Sarthe « www.sarthe.fr ».

Le Président du Conseil départemental,



Dominique LE MÈNER

Le Président du Conseil départemental certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le 22 OCT. 2024
après dépôt en préfecture le 23 OCT. 2024
après publication ou notification le 23 OCT. 2024